



Site Natura 2000 FR7200806

Réseau hydrographique du Midou et du Ludon



Pays d'Armagnac
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Comité de pilotage local



Vendredi 19 mars 2021
Villeneuve-de-Marsan





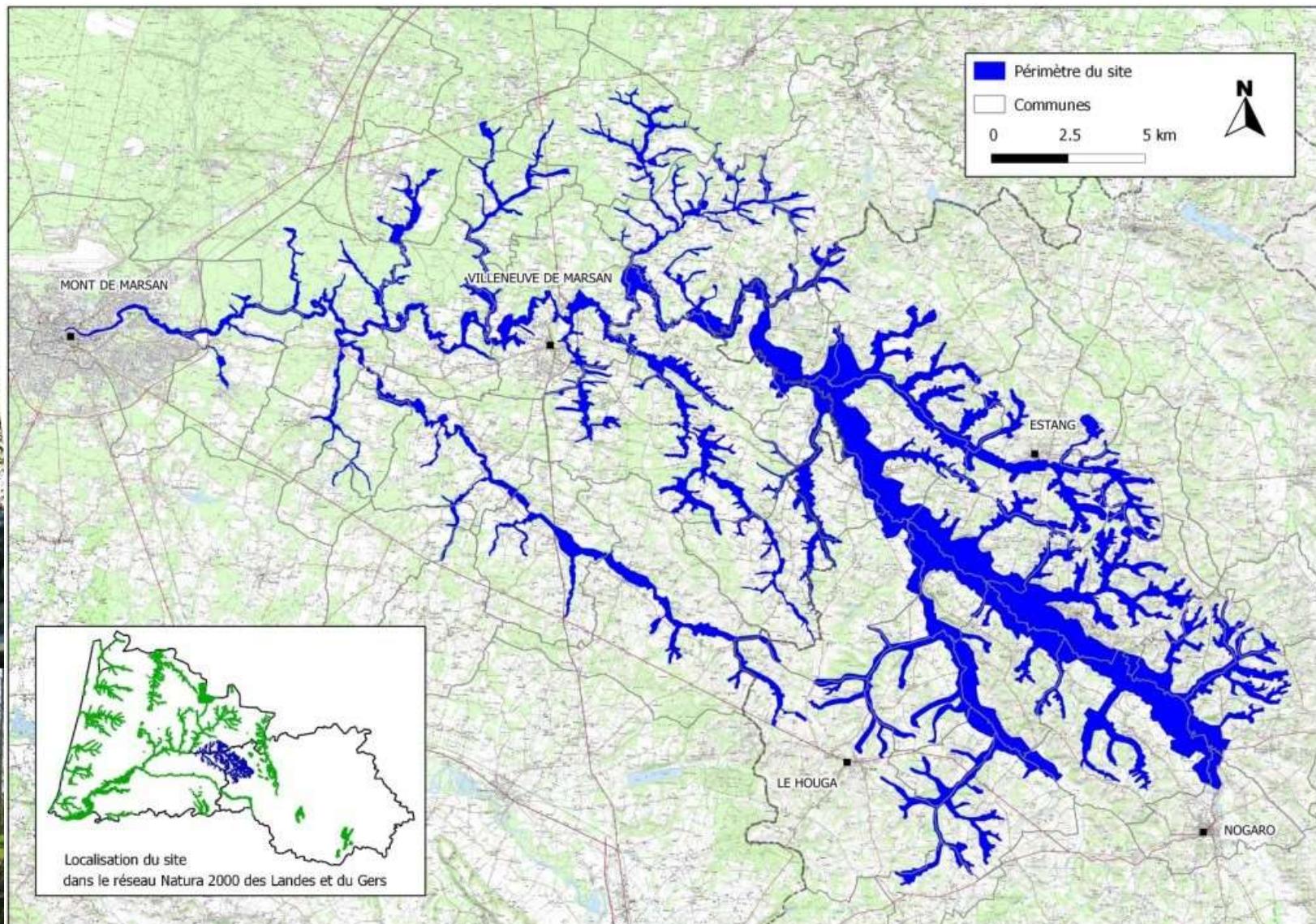
Gouvernance du Comité de Pilotage





Site N2000

Réseau hydrographique du Midou et du Ludon





Bilan de l'animation 2019 – 2020 programme 2021





Mesures contractuelles - Contrats N2000



• Contrats 2019 en cours

- Restauration de l'étang de Triquet - 8 075 €
Recompactage de la digue et création d'un double déversoir en rive droite



- Bois sénescent sur le Domaine d'Ognoas – 36 000 €
Site de 4,5 ha forêt de Tampouy
et 4,5 ha sur le site de la Gaube
conservation des arbres remarquables
et du sous-bois





Mesures contractuelles - Contrats N2000



• Contrats 2020

- Contrat forestier : commune de Monlézun d'Armagnac en faveur du développement de bois sénescant :
 - 36 aulnes d'un diamètre > 30 cm
 - Ilôt de sénescence de 2,32 ha
 - Montant 5 144 €



Perspectives 2021

- Contrat Ognoas : marquage des arbres et solde
- Projet étang de Hontanx en cours de réflexion
- Projet de restauration d'une mare en bord de Midour
- Plusieurs contacts pour des restaurations d'étangs



Mesures contractuelles - Charte N2000



- **Chartes signées en 2019-20**

- *Parcelles privées sur la commune de Panjas*
1,6 ha engagés : milieux forestiers, ripisylve,
milieux ouverts
- Signature de la charte par *l'association PIMAO* sur la commune de Perchète



Perspectives 2021

- Rencontres à organiser avec les nouvelles équipes municipales
- Charte sur une parcelle en peupliers (gestion des haies, ripisylves et fossé)



Mesures contractuelles – MAEC Landes



454 ha soit **758 296 €** engagés entre 2016 et 2019

- Campagne MAEC 2019 : 6 nouveaux exploitants et 56 ha contractualisés pour une enveloppe sur 5 ans de 83 250 €
- Pas de MAEC en 2020
- Réponse à l'Appel à Projets pour 2021

2021

- Reconduction des MAEC 2016
- Engagements possibles de nouvelles mesures
- Mesures Herbes (fauche et pâture) sur 1 an
- Mesure Reconversion sur 5 ans
- Permanences entre le 20 avril et le 12 mai



Mesures contractuelles – MAEC Landes



Renouvellement 2016 de 50 ha pour 6 contrats

Grandes cultures	Reconversion grande culture en prairie	381 €/ha/an
Prairie de fauche et/ou pâturées	Fauche tardive sans fertilisation	197 €/ha/an
	Fauche tardive, fertilisation raisonnée	167 €/ha/an
	Fauche tardive et pâture	252 €/ha/an
	Pâture	131 €/ha/an



Mesures contractuelles – MAEC Gers



Mesures proposées	Montant à l'hectare
Mesures conversion de cultures en prairies	130 à 450 €
Gestion de prairies humides	90 à 360 €
Gestion des prairies sèches	55 à 235 €
Enherbement vignes et vergers	100 à 160 €
Entretien des fossés	1,3 €/m linéaire
Entretien des haies	0,36 €/m linéaire
Entretien de mares	80 €/mare
Entretien d'étangs	150 €/étang



Mesures contractuelles MAEC 2016-2020 Gers



43 agriculteurs bénéficiaires dont **6 en 2019** et **13 en 2020**
15, 4, 5 respectivement en 16,17 et 2018



533 ha engagés dont **74 ha en 2019** et **200 ha en 2020**



Environ **58 000 € contractualisés en 2019** et **193 000€ en 2020** (pour les 5 ans de contrat)

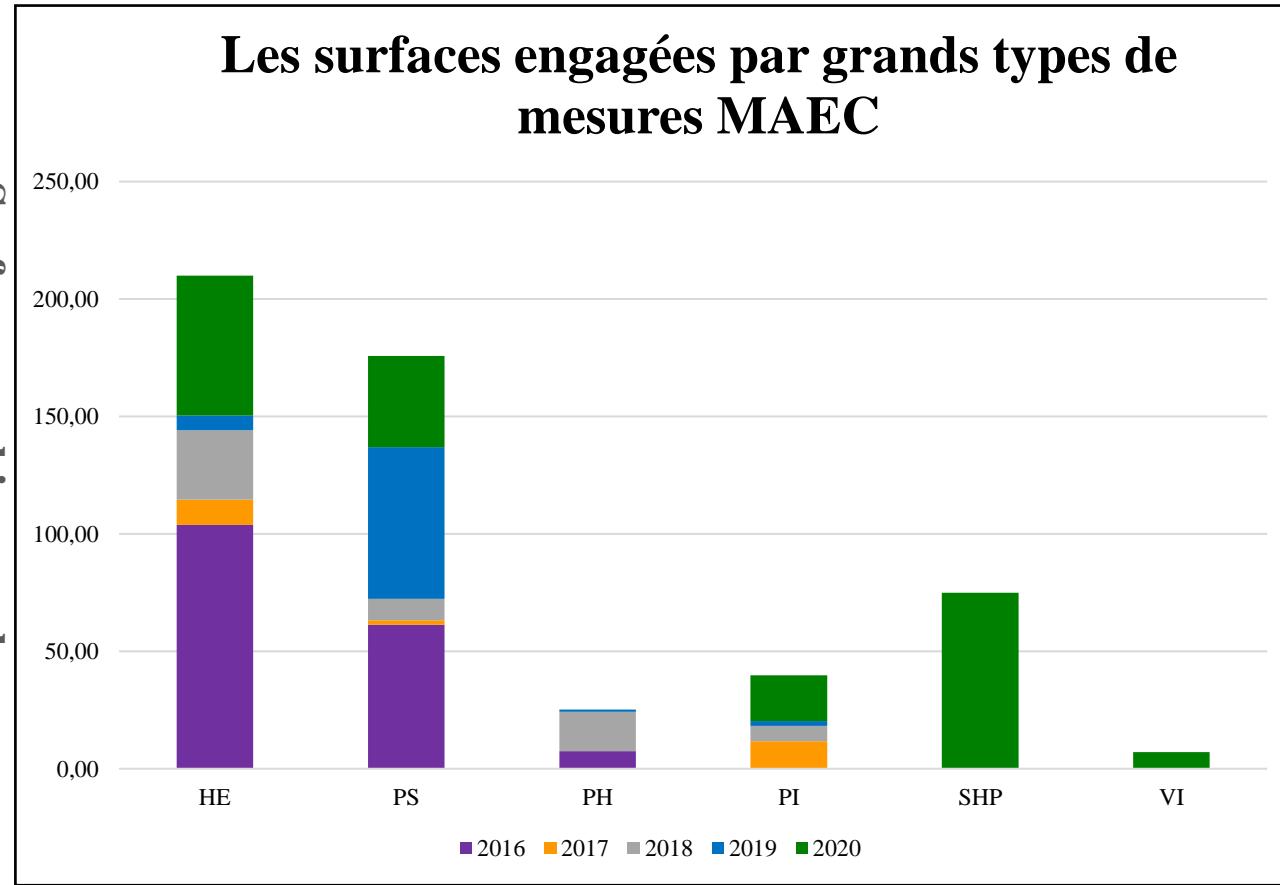
32, 91 et 43 mille euros respectivement en 2016,17 et 18



2,8 km de haies dont **1 km en 2020**
9,4 km de fossés dont **1,1 km en 2020**
6 mares et 3 étangs dont **4 en 2020**



Surface graphique en ha



2021

- Reconduction des MAEC 2016
- Mesures fauche et pâture sur 1 an
- Mesure reconversion sur 5 ans
- Pas de linéaire et de ponctuel



Information et communication



Rappels

- **Exposition mobile Midou-Ludon**

Présentation de Natura 2000, des espèces animales et des milieux
Mise à disposition gratuitement



- **Page Facebook @LandesNature et @Adasea 32**



- **Sites Internet**

barthesmidouzemarensin.n2000.fr
gers.n2000.fr

- **Permanences**

1^{er} mercredi matin de chaque mois à
la mairie de PANJAS





Information et communication



• Le Mid'Info

- Numéro 2019 toujours disponible
zoom sur les ripisylves et l'inauguration
du site de Limac

N°4-Mars 2000

Mid'info

bulletin d'information sur le réseau Natura 2000

Petit rappel sur le dispositif Natura 2000

Nous rappelons à l'attention des partenaires de Natura 2000 : deux types de sites → Or nous ne pourrions pas croire à la réussite de Natura 2000 si tous :

• **C'est Natura 2000 qui devra se pourvoir dans le site ou encore à l'inségrer le bon à Natura 2000 mais il n'en fait pas l'ensemble.**

Il faut que ça soit tout → Nous qui étions en Natura 2000 qui englobe de l'eau des chênes et toutes les formes d'eau.

Natura 2000 n'est pas une poubelle, une administration ou une réglementation. C'est un réseau de sites exemplaires créé pour préserver la biodiversité. Chaque site doit être dans la France à chaque site une partie de nos richesses en site Natura 2000. Dans les Landes, il y en a 27. Mais il n'y a pas d'eau dans le Gers. Il y a 17-18 sites. Si jamais il n'y a pas d'eau, il y a le réseau hydrographique du Massif Central et du Limousin.

→ **C'est toujours dans l'esprit de faire partie du territoire mais pas pour faire ce que nous avons dans notre tête ?** → **Le résultat est toujours de faire partie du territoire. Cela relève en effet de l'engagement des élus. Chacun joue à sa place le rôle de la méthode qu'il connaît. La France a choisi de NE PAS FAIRE d'objectifs et de ne pas tenir sur le volontariat. Ce n'est pas comme une révolution nationale où il y a un engagement totalisé. Dans un site Natura 2000, nos propriétaires, exploitants, usagers ont le droit d'exploiter ou non dans la mesure de l'autorité.**

→ **Conseil au législateur : Pourriez-vous que cela puisse être plus précisément formalisé ? Qu'est-ce que ça signifie ?**

D'où vient l'idée de faire pour présenter ça ?

Avoir le droit de répondre aux questions avec certitude. Il faut effectivement savoir où qui doit faire présent et comment ? La France a choisi de faire chaque site un plan de gestion régulier DOCUMENT D'OBJECTIFS ou DDO. C'est un diagnostic écologique (tat des lieux de la faune) et de la flore) et un diagnostic socio-économique. L'ensemble de ces deux documents permet de fixer des objectifs de préservation et de se donner des catalogues d'actions. Un administrateur est en charge de mettre en œuvre tout ce qui

... et de comprendre du coup ?

Contrairement à la révolution nationale, lorsque le patrimoine naturel devient plus difficile à faire évoluer, tout le monde accède à la même chose. La volonté de limiter l'impulsion entre la préservation, l'économie et les usages. Des outils permettent de servir, vont disparaître pour convaincre tout une partie l'opposant due à un changement, un prétexte, un prétexte, comme un cheveu dans l'assiette. Les personnes Résponsables... Cependant, malheureusement, un déchage de connaissances ou de point de vue sur un sujet suffit pour troubler les choses.

Edito

L'Assemblée 2000 est une année de transition pour le site Natura 2000 du réseau hydrographique du Massif du Luberon. Cela se passe dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Natura 2000 de 1991 qui prévoit l'extension de la protection à certaines zones sous forme d'espaces protégés. Le site Natura 2000 du réseau hydrographique du Luberon a été identifié comme étant nécessaire pour assurer la survie de certaines espèces animales et végétales menacées. Le but de cette loi est de préserver la biodiversité et de maintenir les écosystèmes dans leur état naturel.

Le réseau hydrographique du Luberon est un système complexe d'écoulements d'eau qui couvre une grande partie du plateau des Alpes-de-Haute-Provence. Il comprend plusieurs cours d'eau et leurs affluents, ainsi que diverses sources et rivières tempérées. Le réseau hydrographique du Luberon est essentiel pour la survie de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines sont menacées d'extinction. Par conséquent, la mise en œuvre de la loi Natura 2000 est importante pour assurer la survie de ces espèces.

Le réseau hydrographique du Luberon est également important pour la gestion de l'eau dans la région. Il contribue à l'alimentation en eau des villages et des communes, et aide à réguler les crues et les périodes de sécheresse.

En conclusion, la mise en œuvre de la loi Natura 2000 pour le site Natura 2000 du réseau hydrographique du Luberon est une étape importante pour assurer la survie de la biodiversité et la gestion durable de l'eau dans la région.



- 2020 - **Lettre d'information** sur le dispositif Natura 2000 à l'attention des nouveaux élus

Côté Landes = 29 communes
→ 9 nouvelles équipes :
rencontre avec Hontanx,
CDC Pays Grenadois



Information et communication



- **En 2019**

- Inauguration du site PNU de Limac à Laglorieuse
- Nuit de la chauve-souris à Toujouse





Information et communication

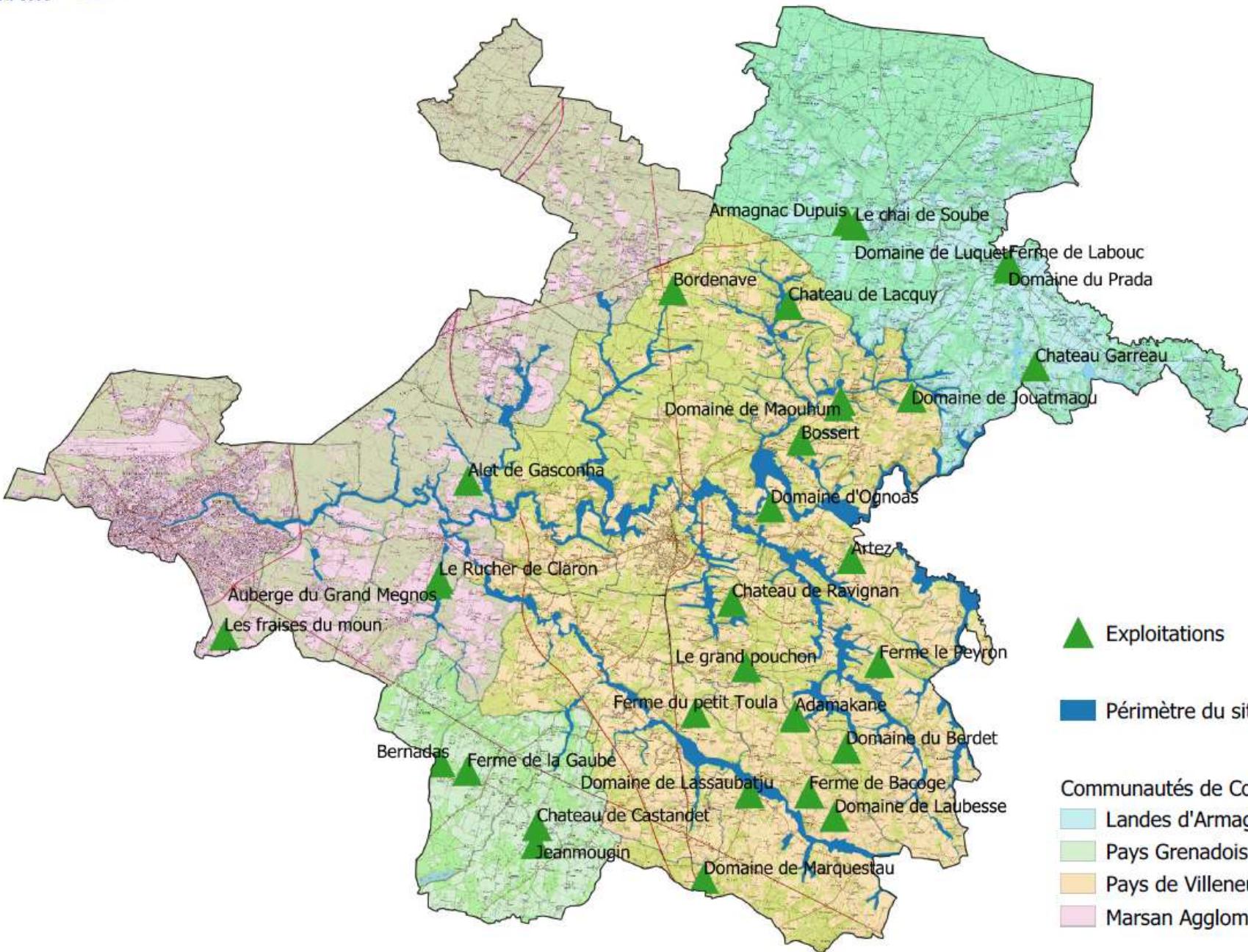


• En 2020

- Cartographie des exploitations landaises à proximité du site ayant des prestations d'accueil ou de ventes directes
- Coordination et sélection de sites à intégrer à la collection de sites du PETR Pays d'Armagnac : un Grand Vert d'Armagnac

2021

- Journée scolaire, grand public et à destination des propriétaires d'étangs lors de l'écopêche à Hontanx (PIMAO) – 1^{er} week-end d'octobre
- Enquête des exploitations listées et animation à organiser sur une exploitation volontaire
- Animation grand public inter-sites
- Formation aux acteurs touristiques sur Natura 2000
- Rencontres des équipes municipales





Concours des pratiques agro-écologiques 2021



Ouverture des candidatures au concours des pratiques agro-écologiques

Ce concours, organisé depuis 2014 par l'ADASEA 32 dans le Gers, récompense les meilleures pratiques du point de vue agricole et écologique sur des

prairies naturelles

Ce prix d'excellence agro-écologique sera décerné par un jury réunissant des experts agronomes, écologues, paysagistes et apicoles.

Comment y participer ?

Il faut être exploitant agricole et avoir au minimum 5 UGB sur l'exploitation.

Pour l'année 2021 le territoire ciblé est celui de l'**Armagnac**. Pour y participer, il faut que les prairies naturelles que vous souhaitez inscrire au concours soient humides ou inondables.





Appui technique au régime d'évaluation d'incidences

L'équipe d'animateurs peut apporter toute aide technique et tout conseil à des porteurs de projets.

Ci-dessous, quelques exemples des années 2019-2020



Vidange d'étangs	Informations et conseils sur la réglementation en vigueur et les enjeux écologiques
Destruction d'habitats d'intérêt communautaire	Note sur les enjeux écologiques faune/flore
Projets de populiculture	Informations sur la réglementation en vigueur et les enjeux écologiques
Création de retenue	Note sur les enjeux écologiques faune/flore



Soutien aux autres programmes de développement durable



L'équipe d'animateurs participe aux autres programmes de développement durable pour s'assurer que les enjeux Natura 2000 sont pris en compte.



Ci-dessous, quelques exemples de l'année 2020



Paiements pour Services Environnementaux	Présentation des enjeux du site lors d'une journée d'information
Plan d'aménagement de la forêt communale de Gaillères	Visite terrain et information de l'ONF sur les enjeux liés au site Natura 2000
SAGE du bassin versant de la Midouze	Participation aux réunions de la CLE et aux commissions
AAP Zones humides	Échanges avec les structures porteuses du projet sur le territoire



Amélioration des connaissances



- **En 2019**

- Participation au Plan Régional d'Actions Ecrevisse à pattes blanches.

Le suivi de la population indigène a également été réalisé et la présence d'adultes et de jeunes a pu être confirmée 😊



- **En 2020**

- Échange avec la FDP32 sur les suivis piscicoles
- Discussion en cours avec le Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi-Pyrénées pour le suivi du galéga par drone





Amélioration des connaissances



2021

- Inventaire d'une population de Cistude d'Europe sur la commune de Gaillères (40)





Prochaine programmation





Merci de votre attention !



Landes Nature
05 58 85 44 21

Marine HEDIARD – marine.hediard@landes.chambagri.fr
Suzy LEMOINE – suzy.lemoine@landes.chambagri.fr

Adasea du Gers
05 62 61 79 50
Hugo GIRARD - hugo.girard@adasea.net